



Addendum / Addenda

No./N^o
1

Project Description / Description de projet BOU- Toiture entrepôt et L1-L2, 75 de Mortagne Boucherville		
Solicitation No./ No de sollicitation 15-22047	Project No./N ^o de projet BOU14125	W.O. No./N ^o d'ordre de travail
Project Engineer / Ingénieur de projet Martin Legris		Date 15 juillet 2015
<p>Notice: This addendum shall form part of the tender documents and all conditions shall apply and be read in conjunction with the original plans and specifications.</p>		<p>Nota: Cet addenda fait partie intégrale des dossiers d'appel d'offres; toutes les conditions énoncées doivent être lues et appliquées en conjonction avec les plans et les devis originaux.</p>

1. Les informations qui suivent complètent (ou remplacent selon le cas) les documents du dossier d'appel d'offres.
Voir : A-1 , Dossier 14125 émis en date du 13 juillet 2015 de l'Architecte Michel Faucher

END / FIN

ADDENDA A-1

Maître de l'ouvrage
Conseil National de Recherches du Canada
Boucherville (CNRC)

Date
2015-07-13

Ouvrage	Dossier archit. :
Réfection des toitures, Secteur L1-L2 et Garage	1 4 1 2 5

Les informations qui suivent complètent (ou remplacent, selon le cas) les documents du dossier d'appel d'offres.

Le présent addenda s'incorpore aux documents contractuels, en fonction desquels il doit être interprété et avec lesquels il doit être coordonné. Le coût de tout ce qui est mentionné s'ajoute au prix du contrat. Les révisions qui suivent remplacent l'information contenue dans les dessins et le devis, dans la mesure indiquée, et s'y incorporent. Les soumissionnaires doivent accuser réception de cet addenda en indiquant le numéro et la date dans leur soumission, faute de quoi celle-ci pourrait être rejetée.

Les entrepreneurs généraux sont responsables du suivi de cet addenda à tous les sous-traitants avec qui ils désirent collaborer.

1.1 Architecture	
	Toiture
.1	Feuille A3, Description de toiture T-1 : L'isolante de pente 2% est requis seulement pour les secteurs #2 et #3. Aucun isolant de pente pour la partie courante du secteur #1 n'est requis.
.2	Feuille A-3, détail 1/A3 : Sous la verrière, prévoir enlever le revêtement métallique existant, les fourrures métalliques et l'isolant. La nouvelle membrane devra remonter sur le mur existant (environ 800mm) et assurer l'étanchéité sur les membranes existantes. Réinstaller les fourrures, l'isolant et le revêtement métallique.
.3	Feuille A4, Plan de Réfection, Unité de réfrigération existante (note R4) : Le propriétaire fera débrancher l'unité de réfrigération existante à ses frais. L'entrepreneur devra descendre l'unité au sol durant les travaux et la remonter une fois les travaux complétés. Le propriétaire fera rebrancher l'unité à ses frais.
.4	Ventilateurs existants sur les toitures : Pour tous les équipements sur les toitures, l'alimentation électrique sera débranchée et rebranchée par le propriétaire. L'entrepreneur devra descendre les ventilateurs au sol durant les travaux et les réinstaller une fois les travaux complétés.
	Feuille A4, Ballast : L'enlèvement, l'entreposage et la remise en place du ballast sont au choix de l'entrepreneur.
	Escalier
	Structure : Prévoir des renforts boulonnés autour de la nouvelle trappe C200x17. Les tirants prévus au palier seront en HSS101.6 x 101.6 x 4.78.
Préparé par l'architecte	Nom et titre du signataire Michel Faucher, architecte
	Signature _____ Date 2015-07-13